

Au moment où la politique d'éducation prioritaire reçoit une nouvelle impulsion, cette Note d'Information présente quelques éléments de description statistique des établissements, des élèves et des enseignants en ZEP en 1997-98. La répartition géographique des ZEP reflète en partie (mais imparfaitement) celle des difficultés sociales et économiques. Les caractéristiques des élèves de ZEP sont bien évidemment liées aux objectifs de cette politique : des élèves de milieux sociaux défavorisés avec des difficultés scolaires souvent importantes. Toutefois, il faut noter que l'impression d'ensemble donnée par ces moyennes masque des différences sensibles. Même si, sur bien des points, les établissements en ZEP sont plus homogènes que ceux situés hors ZEP, les ZEP ne sont pas toutes semblables, les enseignants ne sont pas tous devant les mêmes élèves, présentant les mêmes difficultés sociales et scolaires. On ne pourra donc pas attendre de ces établissements différents les mêmes projets pédagogiques ni les mêmes résultats.

Les zones d'éducation prioritaires en 1997-98

Plus d'un million d'élèves sont scolarisés dans les établissements des 558 ZEP¹, près de 700 000 élèves dans les écoles et environ 400 000 dans les collèges, soit 11 % de l'ensemble des élèves des écoles et des établissements publics, et près de 15 % des élèves des seuls collèges publics². Dans quatre académies, au moins un élève du premier degré public sur quatre est en ZEP, et un élève de collège sur cinq dans neuf académies.

Les zones d'éducation prioritaires sont, dans la majorité des cas, constituées d'écoles et de collèges, rarement de lycées d'enseignement général et technologique. Toutefois, en moyenne, 8 % des élèves de lycées professionnels sont en ZEP et, sur ce point, les politiques académiques sont très marquées (aucun lycée professionnel (LP) en ZEP dans treize académies, plus de 20 % des élèves de LP en ZEP, dans cinq autres académies).

La taille des zones (mesurée par l'effectif total des élèves) est très disparate. Un quart des zones compte plus de 2 600 élèves et vingt-neuf ZEP regroupent plus de 5 000 élèves, zones où la grande taille rend le pilotage et l'action collective plus difficiles (tableau I).

La population concernée par la politique ZEP est concentrée en majorité dans les

grands centres urbains. Seulement 10 % des élèves de ZEP (contre 30 % des élèves hors ZEP) sont dans de petites villes (de moins de 10 000 habitants) (tableau II).

DES CLASSES MOINS CHARGÉES

L'allègement des effectifs dans les classes est repéré comme une des conditions de l'amélioration de l'action pédagogique dans les ZEP et un des indicateurs de l'effort consenti dans les établissements concernés. S'il subsiste des disparités académiques importantes sur l'effectif moyen des classes, les classes du premier degré ont, en moyenne, deux élèves de moins en ZEP.

Il faut noter, par ailleurs, que la baisse de la taille moyenne des classes est générale, mais a été plus rapide en ZEP.

En collège, comme dans le premier degré, les divisions sont moins chargées, l'écart entre ZEP et hors ZEP est comparable à celui des classes du premier degré : deux élèves de moins dans les collèges des ZEP des grosses agglomérations (tableau III).

Si l'on fait exception des petits collèges, nombreux dans les zones rurales, la répartition des collèges selon la taille n'est pas très différente en ZEP.

La part des collèges de plus de 800 élèves est la même (11 %). Toutefois, les effectifs importants peuvent avoir une incidence différente sur l'activité de l'établissement en ZEP.

1. Ce nombre de zones d'éducation prioritaires est celui de la rentrée 1997. Certains aménagements ont pu intervenir après cette date.

2. Dans cette Note, les données sur les élèves, établissements et enseignants de ZEP sont comparées avec les données analogues hors ZEP du seul secteur public.

TABLEAU I – Nombres de ZEP, d'établissements (y compris d'écoles) et d'élèves en ZEP à la rentrée 1997 par académie (par ordre croissant du nombre d'élèves en ZEP) France métropolitaine + DOM – Public

Académies	Nombre de ZEP	Nombre total d'établiss.	Nombre total d'élèves	Nombre de ZEP selon le nombre d'élèves				
				moins de 1 100	de 1 100 à 1 700	de 1 700 à 2 600	2 600 et plus	dont plus de 5 000
Limoges	5	55	6 441	2	2	1	–	–
Guadeloupe	3	28	8 579	1	–	1	1	1
Corse	6	60	9 439	3	–	3	–	–
Clermont-Ferrand	6	77	10 179	–	2	4	–	–
Caen	8	70	14 806	1	3	2	2	–
Poitiers	12	94	15 502	5	4	3	–	–
Rennes	13	132	17 966	6	3	3	1	–
Nice	8	76	18 235	–	2	3	3	–
Martinique	4	84	18 881	–	–	1	3	2
Guyane	4	74	19 149	–	1	1	2	2
Besançon	18	110	20 146	12	5	1	–	–
Toulouse	19	202	21 499	12	3	2	2	–
Strasbourg	11	92	22 765	1	5	2	3	–
Nantes	25	239	31 216	12	8	5	–	–
Orléans-Tours	18	178	31 681	7	3	6	2	1
Montpellier	16	159	32 702	4	4	4	4	–
Reims	18	154	33 511	6	5	3	4	1
Dijon	20	231	34 267	3	10	3	4	–
Nancy-Metz	32	255	39 927	14	10	7	1	–
La Réunion	17	148	42 650	2	5	1	9	1
Grenoble	21	220	42 917	4	5	7	5	1
Amiens	22	244	45 020	3	7	8	4	–
Paris	14	197	46 462	–	1	3	10	–
Bordeaux	34	427	50 220	15	9	7	3	1
Lyon	31	311	64 583	1	7	18	5	–
Rouen	21	276	64 835	2	5	3	11	3
Aix-Marseille	31	372	75 737	8	6	9	8	5
Créteil	25	333	85 382	–	2	4	19	3
Versailles	32	396	115 509	4	1	7	20	7
Lille	64	631	123 055	11	23	18	12	1
Total	558	5 925	1 163 261	139	141	140	138	29

TABLEAU II – Répartition des élèves selon la localisation de l'établissement (ou de l'école) (en %) France métropolitaine

Localisation de l'établissement	En ZEP	Hors ZEP
Communes rurales	4,5	16,7
Unités urbaines < 5 000 habitants	2,5	7,3
5 000 à 10 000	3,0	7,4
10 000 à 20 000	4,0	6,9
20 000 à 50 000	11,3	8,8
50 000 à 100 000	10,7	7,6
100 000 à 200 000	12,5	7,6
200 000 à 2 millions	31,3	20,9
Agglomération parisienne	20,2	16,8
France métropolitaine	100,0	100,0

TABLEAU III – Taille des divisions de collège selon la localisation de l'établissement et son appartenance à une ZEP en 1996-97 France métropolitaine

Localisation de l'établissement	En ZEP	Hors ZEP
Communes rurales	22,2	23,1
Unités urbaines < 10 000 habitants	23,3	24,5
10 000 à 50 000 habitants	23,8	25,0
50 000 à 200 000 habitants	22,7	25,0
200 000 à 2 millions habitants	22,7	25,0
Agglomération parisienne	23,2	25,2
France métropolitaine	23,0	24,7

Source : Note d'Information 97.38, MEN-DEP

De récentes études sur la composition des classes en collège ont mis en évidence d'une part le caractère plus disparate des classes dans un collège en ZEP que dans un collège hors ZEP, d'autre part que la langue (vivante ou ancienne) ou l'option choisies sont les premiers critères qui président au groupement des élèves dans les classes de collège. Mais c'est dans les collèges situés dans un environnement social peu favorisé (en ZEP, dans les zones fortement urbani-

TABLEAU IV – Répartition des collèges selon leurs effectifs d'élèves (en %) France métropolitaine

Taille des collèges	En ZEP	Hors ZEP
Moins de 200 élèves	3,7	8,0
200 à 300 élèves	8,1	10,3
300 à 400 élèves	12,7	12,9
400 à 500 élèves	18,9	16,6
500 à 600 élèves	19,0	16,3
600 à 700 élèves	14,9	14,7
700 à 800 élèves	11,9	10,3
800 à 900 élèves	5,9	6,2
900 à 1 000 élèves	3,8	3,2
Plus de 1 000 élèves	1,2	1,6
Total	100,0	100,0

sées, avec peu d'élèves en avance ou issus de milieux favorisés) que sont constituées des classes homogènes en regroupant, plus souvent que dans les autres collèges, les élèves de sixième qui ont choisi l'allemand comme première langue, ceux qui apprennent le latin en quatrième, les élèves en avance ou les enfants d'enseignants (cf. M. Giry-Coissard et X. Niel, *Note d'Information* 97.45, et M.-C. Ernoult, A. Stefanou et D. Trancart, « Les collèges publics : les disparités et leur évolution », *Données sociales*, INSEE, à paraître).

UNE CONCENTRATION D'ÉLÈVES DE MILIEUX DÉFAVORISÉS

Dans les collèges de ZEP, la proportion d'élèves issus de catégories défavorisées (enfants d'ouvriers et d'inactifs) dépasse en moyenne 60 % (tableau V). Rares sont les collèges de ZEP où cette proportion descend au-dessous de 40 % (situation moyenne des collèges situés hors ZEP). Dans près de 25 % des collèges de ZEP, cette proportion est supérieure à 75 %, ce qui peut traduire une forte homogénéité sociale de la zone de recrutement de ces collèges ou un rejet de l'établissement de la part des autres catégories sociales du secteur. Toutefois, la répartition des élèves selon la profession du responsable doit être complétée par d'autres indicateurs pour qualifier socialement la population accueillie.

Par ailleurs, différentes études et observations ont montré que la proportion d'élèves fréquentant la cantine constitue également un bon indicateur de précarité sociale. Cette proportion est deux fois moins élevée en ZEP (30,5 %) que hors ZEP ; elle ne dépasse guère 20 % dans les ZEP des grands centres urbains.

La composition sociale en ZEP est relativement homogène, en revanche la proportion d'élèves étrangers est assez dispersée : dans la moitié des collèges de ZEP il y a moins de 14 % d'élèves étrangers et, dans 10 % des collèges, plus de 35 % d'élèves étrangers.

Les analyses sur l'évolution des disparités entre collèges ont mis en évidence l'accroissement des écarts de composition sociale entre les collèges, notamment entre les collèges en ZEP et hors ZEP. Cependant, dans l'état actuel des connaissances, on ne peut pas, pour expliquer cette évolution, faire la part des facteurs

TABLEAU V – Quelques caractéristiques sociales des élèves de collège France métropolitaine

Origine sociale	En ZEP	Hors ZEP
Agriculteurs	0,9	2,4
Artisans	4,5	6,9
Cadres	6,2	17,9
Professions intermédiaires	9,8	15,6
Employés	13,9	16,8
Ouvriers	44,0	30,1
Inactifs	20,6	10,3
Total	100,0	100,0
% d'étrangers	16,9	5,3
% de demi-pensionnaires	30,5	59,7

extèmes de concentration géographique des populations en difficulté économique et sociale et des facteurs proprement scolaires liés à la différenciation ou à la concurrence des établissements.

UNE FORTE PROPORTION D'ÉLÈVES EN DIFFICULTÉ

Les élèves des ZEP ont, en moyenne, de moins bons résultats aux évaluations nationales, tant en français qu'en mathématiques (environ 11 points d'écart en CE2 et 5 points en sixième dans chaque discipline (*tableau VII*)).

On peut cependant remarquer que les différences de réussite sont beaucoup moins marquées en sixième qu'en CE2. Cette observation est constante depuis que ce type de comparaison peut être réalisé. On peut faire l'hypothèse que le travail en ZEP au cours du cycle des approfondissements a permis de combler une partie de l'écart entre les deux catégories d'élèves.

Par ailleurs, il faut noter que les meilleurs élèves de ZEP ont, dans certains domaines, des performances proches de celles des meilleurs élèves hors ZEP ; en revanche, les élèves les plus faibles ont, en ZEP, de plus graves difficultés que les plus faibles des élèves hors ZEP.

Rappelons enfin qu'il n'est pas souhaitable de comparer les résultats d'une année

à ceux d'autres années. Les épreuves des évaluations nationales – qui ont d'abord un objectif diagnostique – ne sont pas construites de façon constante, d'une part dans la répartition en compétences de base, approfondies et remarquables, et d'autre part selon les objectifs d'apprentissage disciplinaires et les supports utilisés qui influent sur le niveau de difficulté.

EN MOYENNE, UNE PROPORTION PLUS IMPORTANTE D'ENFANTS SCOLARISÉS À 2 ANS EN ZEP

La loi d'orientation de 1989 donnait une priorité aux écoles situées dans un environnement social défavorisé pour le développement de l'accueil des enfants de 2 ans. On estime, qu'à la rentrée 1997, près de 40 % des enfants de 2 ans scolarisables en ZEP sont à l'école maternelle, cette proportion est de 34 % hors ZEP³. Alors que la préscolarisation des enfants de 2 ans évolue peu dans l'ensemble depuis dix ans, elle continue à progresser dans les ZEP. Toutefois, en ZEP comme ailleurs, les disparités géographiques restent, dans ce domaine, très importantes.

En octobre 1997, un peu plus de 10 000 élèves entrant au CP, recrutés dans le cadre de la création d'un panel d'élèves du premier degré, ont passé une douzaine d'épreuves couvrant de nombreux domaines (*voir encadré p.5*). Les premières analyses montrent le caractère bénéfique de la scolarisation à deux ans, particulièrement dans le cas des élèves issus de familles défavorisées ou dans celui des élèves scolarisés en ZEP (cf. J.-P. Jeantheau et F. Murat, *Note d'Information*, à paraître).

Les différences de scores entre les élèves scolarisés en ZEP et ceux scolarisés hors ZEP sont massives sur l'ensemble des épreuves. Cependant, parmi les élèves en

ZEP, on observe une différence de réussite selon la durée de fréquentation de l'école maternelle. Plus l'entrée en maternelle a été précoce et meilleurs sont les résultats (*tableau VII, p.4*).

Les élèves des écoles hors ZEP ont également de meilleurs résultats quand ils ont fréquenté tôt l'école, mais les écarts en faveur des élèves scolarisés de façon précoce sont plus faibles qu'en ZEP.

AU COLLÈGE, DES ÉLÈVES PLUS ÂGÉS, QUI NE REDOUBLENT PAS PLUS QU'AILLEURS

Les élèves de ZEP parviennent en sixième plus souvent avec retard : 10 % d'entre eux ont plus de 12 ans (contre 6 % hors ZEP), mais cette proportion a suivi la tendance générale et a fortement baissé, en liaison avec la chute des redoublements en primaire.

Bien que scolarisant plus souvent des élèves en difficulté (et aussi plus âgés), les collèges de ZEP ne « gardent » pas plus leurs élèves en les faisant redoubler (sauf en sixième) (*tableau VIII*). En revanche, ils ont plus de structures de soutien et de classes technologiques (*tableau IX*).

Les élèves qui étaient en quatrième d'aide et de soutien dans les collèges en ZEP en 1996-97 sont, pour la moitié d'entre eux, en troisième d'insertion à la rentrée 1997, 27 % sont en quatrième ou troisième générale et 15 % en quatrième technologique.

DES DIFFÉRENCES D'ORIENTATION À LA SORTIE DU COLLÈGE

C'est à l'issue du collège que les trajectoires en ZEP et hors ZEP sont les plus différenciées : les élèves de troisième générale de ZEP entrent plus souvent en seconde professionnelle (*tableau XI*). Une étude menée en 1990-91 faisait le même constat avec les mêmes écarts : en moyenne, l'orientation à la fin du collège n'a pas

TABLEAU VI – Évaluation nationale en CE2 et en sixième en 1997-98 Scores de français et de mathématiques

		Français			Mathématiques		
		ZEP	Hors ZEP	Écart	ZEP	Hors ZEP	Écart
En CE2	Moyenne	54,7	65,4	- 10,7	61,1	71,8	- 10,7
	Moyenne des 10% les plus faibles	26,2	35,5	- 9,3	26,8	38,0	- 11,2
	Moyenne des 10% les meilleurs	81,8	90,0	- 8,2	88,9	94,1	- 5,2
En sixième	Moyenne	57,4	62,3	- 4,9	49,4	55,1	- 5,7
	Moyenne des 10% les plus faibles	26,1	30,9	- 4,8	22,5	26,1	- 3,6
	Moyenne des 10% les meilleurs	86,5	88,5	- 2,0	79,9	84,4	- 4,5

Définition : scores moyens = pourcentages moyens d'items réussis.

3. Il ne s'agit pas d'un taux de scolarisation mais d'une approximation de ce taux (faute de données démographiques). Il faut rappeler par ailleurs que les enfants ne sont scolarisables que s'ils ont 2 ans révolus à la rentrée ; si l'on estime la scolarisation à 2 ans en restreignant le calcul aux seuls enfants scolarisables (nés entre le 1/1/1995 et le 31/8/1995), on obtient ainsi un taux de 60 % en ZEP et de 51 % hors ZEP.

TABLEAU VII – Influence de la durée de préscolarisation sur les compétences des élèves de CP en ZEP

Champs de compétence	Connaissances verbales et familiarité avec l'écrit					Culture techn.	Connaissances numériques			Temps-Espace	
	4A	1A2	2A	6A	5A		4B	2B	6B	3B	5B
Séquences											
Ensemble des élèves *	75,5	56,9	61,0	67,0	57,1	65,8	59,7	80,4	77,3	89,7	
Ensemble des élèves de ZEP *	68,6	50,8	54,0	59,4	49,7	57,6	53,5	74,3	68,2	84,9	
dont préscolarisés pendant deux ans ou moins	- 4,3	- 6,6	- 6,8	- 3,5	- 6,3	- 1,4	- 5,4	- 4,0	- 7,8	- 5,3	
préscolarisés pendant trois ans	- 0,8	- 0,5	0,2	- 0,4	- 0,4	- 1,4	- 0,1	- 0,5	- 0,6	- 0,5	
préscolarisés pendant quatre ans	3,9	3,7	2,0	2,3	3,5	4,7	2,3	3,1	4,3	2,9	

* En pourcentages d'items réussis.

Lecture : pour la séquence 4A, la moyenne des scores des élèves de ZEP scolarisés en maternelle pendant deux ans ou moins est inférieure de 4,3 points à la moyenne des scores de l'ensemble des élèves de ZEP (c'est-à-dire égale à 64,3 %), celle des élèves scolarisés durant quatre ans est supérieure de 3,9 points (soit 72,5 %).

TABLEAU VIII
Les taux de redoublement au collège (1)

	En ZEP en 1996-97	Hors ZEP en 1996-97
Sixième	14,1	11,8
Cinquième	11,0	10,1
Quatrième	6,5	6,5
Troisième	11,6	11,0

(1) Les données sur l'orientation des tableaux VIII, X et XI sont issues du système d'information Scolarité. Ces tableaux présentent le devenir des élèves scolarisés en 1996-97 et qui sont encore scolarisés dans l'enseignement public à la rentrée 1997.

TABLEAU IX – Répartition des élèves de quatrième et de troisième dans les collèges publics en 1997-98 France métropolitaine

Répartition des élèves de quatrième		
	En ZEP	Hors ZEP
Quatrième générale	89,8	94,2
Quatrième d'aide et de soutien	5,6	2,7
Quatrième technologique	4,6	3,1
Total	100,0	100,0
Répartition des élèves de troisième		
Troisième générale	87,8	93,2
Troisième d'insertion	4,8	1,9
Troisième technologique	7,4	4,9
Total	100,0	100,0

changé en sept ans dans l'ensemble des collèges, qu'ils soient ou non en ZEP. Des études longitudinales devront permettre d'affiner ces constats, en particulier de comparer des chances d'accès à différents niveaux et d'analyser les cursus en lycée des élèves issus des ZEP.

Les élèves des classes technologiques ont des trajectoires semblables en ZEP et hors ZEP, 88 % parviennent après une troisième technologique en seconde professionnelle.

EN ZEP DES ENSEIGNANTS PLUS JEUNES

15 % environ des enseignants exercent en ZEP. Les enseignants de ZEP sont, en moyenne, plus jeunes et un peu plus souvent des hommes que hors ZEP : ces caractéristiques sont observables à tous les niveaux d'enseignement (tableaux XII et XIII).

TABLEAU X
L'orientation en fin de cinquième *

Situation en 1996-97	Situation en 1997-98	En ZEP en 1996-97	Hors ZEP en 1996-97
Cinquième	Quatrième	75,8	80,7
	Quatrième d'aide et de soutien	4,6	2,4
	Quatrième technologique	6,5	5,4
	Redoublement	11,0	10,1
	Autres orientations	2,1	1,4
Total		100,0	100,0

* Voir note sous le tableau VIII.

TABLEAU XI – L'orientation en fin de troisième (générale) *

Situation en 1996-97	Situation en 1997-98	En ZEP en 1996-97	Hors ZEP en 1996-97
Troisième	Seconde générale et technologique	56,0	66,6
	Seconde professionnelle	30,8	21,2
	Redoublement	11,6	11,0
	Autres orientations	1,6	1,2
Total		100,0	100,0

* Voir note sous le tableau VIII.

Avec, en moyenne, plus de jeunes enseignants (37 % de moins de 35 ans), les écoles élémentaires de ZEP ont donc une plus forte proportion de professeurs d'école (41 %).

Toutefois tous les établissements et écoles en ZEP n'ont pas systématiquement un corps enseignant jeune. En effet, plus du tiers des écoles élémentaires et 22 % des

collèges ont moins de 10 % de jeunes enseignants (âgés de moins de 30 ans). À l'inverse, dans 12 % des écoles (et 2 % des collèges), plus de la moitié des enseignants sont âgés de 30 ans ou moins.

On ne constate pas de différences majeures dans la répartition par grade des enseignants des collèges. La proportion moins élevée de PEGC en ZEP reflète à la fois le plus jeune âge des professeurs de ZEP (le recrutement des PEGC s'est arrêté en 1986) et l'implantation urbaine de ces collèges (les PEGC sont très souvent dans les collèges ruraux). La proportion de non-titulaires est plus importante en ZEP mais reste désormais assez faible (tableau XIV).

Cependant ces moyennes masquent des disparités académiques très marquées dans la composition du corps enseignant (âge, sexe et grade) (cf. Géographie de l'École n°5, MEN-DEP, mars 1997).

8 000 AIDES-ÉDUCATEURS EN ZEP

Les établissements situés en ZEP ont bénéficié de 28 % des premiers recrutements effectués. En mars 1998, cela représente plus de 8 000 emplois d'aides-éducateurs.

Les plus forts contingents se retrouvent dans les académies d'Aix-Marseille, Lille et Lyon mais la proportion d'aides-

TABLEAU XII – Répartition par âge des enseignants du premier degré en 1996-97 (en %) – France métropolitaine

Âge au 1/1/97	Écoles maternelles		Écoles élémentaires	
	En ZEP	Hors ZEP	En ZEP	Hors ZEP
Moins de 26 ans	3,1	1,9	4,6	3,0
26 - 30 ans	13,5	7,8	16,9	11,2
31 - 35 ans	17,6	12,6	15,4	13,6
36 - 40 ans	19,9	18,3	16,7	17,0
41 - 45 ans	17,3	19,7	15,8	17,7
46 - 50 ans	18,7	25,1	17,9	21,9
plus de 50 ans	9,8	14,6	12,7	15,6
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif	11 000	64 000	25 000	171 000
% de femmes	92,2	94,5	68,9	72,2
% de professeurs des écoles	26,8	26,3	41,0	35,3

Source : fichier AGAPE (cette source sous-estime légèrement les effectifs d'enseignants).

éducateurs affectés en ZEP est importante aussi dans les académies de Paris, Créteil, Reims, Amiens et Rouen.

Ont contribué à cette Note d'Information :
les bureaux DPD C1, DPD C4, DPD C5, DPD D1 et DPD D2

POUR EN SAVOIR PLUS

L'évaluation des zones d'éducation prioritaires, Les dossiers Éducation & Formations n° 14, MEN-Direction de l'évaluation et de la prospective, septembre 1992.

B. Liensol, « Les zones d'éducation prioritaires à la rentrée 1994 », *Note d'Information* 95.25, MEN-Direction de l'évaluation et de la prospective, mai 1995.

M.-C. Rondeau et D. Trancart, « Les collèges sensibles », *Éducation & Formations* n° 40, MEN-Direction de l'évaluation et de la prospective, mars 1995.

A. Brizard, « Comparaison des performances des élèves scolarisés en ZEP et hors ZEP », *Éducation & Formations* n° 41, MEN-Direction de l'évaluation et de la prospective, juin 1995.

M. Giry-Coissard et X. Niel, « Homogénéité des classes dans les collèges publics », *Note d'information* 97.30, MEN-Direction de l'évaluation et de la prospective, juillet 1997.

TABLEAU XIII – Répartition par âge des enseignants des collèges en 1996-1997 (en %) France métropolitaine

Âge des enseignants	En ZEP	Hors ZEP	% de la classe d'âge en ZEP
Moins de 26 ans	4,8	4,0	18,0
26 - 30 ans	17,0	11,2	21,6
31 - 35 ans	11,3	8,7	18,9
36 - 40 ans	10,8	10,0	16,4
41 - 45 ans	14,0	15,3	14,2
46 - 50 ans	21,0	24,4	13,5
51 - 55 ans	13,6	17,1	12,5
plus de 55 ans	7,4	9,4	12,4
Ensemble	100,0	100,0	15,3
Effectif	27 022	149 850	
% de femmes	60,9	63,3	

Source : Base relais EPP

TABLEAU XIV – Répartition par grade des enseignants des collèges publics en 1996-1997 (en %) France métropolitaine

Corps / grade	En ZEP	Hors ZEP	% en ZEP
Agrégés	4,4	4,6	14,7
Certifiés et assimilés	56,4	56,6	15,2
Adjoints et chargés d'enseignement	3,4	3,5	14,9
PEGC	18,8	22,6	13,1
Professeurs d'EPS	8,2	7,8	16,0
PLP1	1,9	1,0	25,2
PLP2 (y compris hors classe)	2,0	1,2	23,4
Non-titulaires	4,9	2,8	24,1
Ensemble	100,0	100,0	15,3
Effectif	27 022	149 850	

Source : Base relais EPP

Lecture : 4,4 % des enseignants des collèges en ZEP sont agrégés (contre 4,6 % des enseignants des collèges hors ZEP), 14,7 % des agrégés qui enseignent en collège sont en ZEP

Échantillon d'élèves de CP : les compétences observées

4A Compréhension orale : tâche de mise en correspondance d'un message oral et d'une image pouvant représenter le message.

1A2 Connaissance de l'écrit : reconnaissance de messages écrits, connaissance de l'aspect du livre.

2A Lecture, tâches phonologiques et morphologiques : reconnaissance auditive à l'intérieur d'un mot de phonèmes en différentes positions, discrimination entre des messages corrects et des messages incorrects.

6A Compétences de prélecture.

5A Écriture : capacité à mémoriser et à reproduire des lettres ou des signes montrés un temps limité.

4B Culture technique : classements d'objets suivant leur fonction, reconnaissance de vocabulaire technique.

2B Épreuve numérique : intercaler des chiffres et des nombres dans une suite.

6B Nombres et figures géométriques : reconnaissance de chiffres, de nombres, de figures géométriques.

3B Concepts liés au temps : extrait des tests de Boehm, maîtrise du vocabulaire lié aux concepts de temps.

5B Concepts liés à l'espace : extrait des tests de Boehm, maîtrise du vocabulaire lié aux concepts d'espace.